

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN2 – secteur de Crouy Aménagement de sécurité de la côte de la Perrière du 4 mai au 24 juin 2020

Dans le cadre de son programme d'entretien du réseau et d'aménagement d'un secteur routier sensible, la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIRN) réalisera des travaux sur la RN2 au niveau et à l'approche du carrefour de la Perrière (Crouy). Ce chantier retardé en raison de la crise sanitaire se déroulera du lundi 4 mai au mercredi 24 juin 2020 et respectera les nouvelles précautions sanitaires.

Les travaux se dérouleront en 6 phases distinctes avec pour chacune des restrictions de circulation impactant les deux sens.

Phase 1 - du lundi 4 au mercredi 6 mai (jeudi 7 en fonction des aléas météorologiques)

Durant cette période, la chaussée sera rénovée dans les deux sens sur une section de 600m comprise entre l'échangeur de Margival/Vregny et le carrefour de la Perrière.

En journée, de 6h à 21h, la circulation sera réduite à une voie par sens et alternée sur une section d'environ 1km.

De nuit, de 21h à 6h, la circulation sera rétablie à une voie par sens sur chaussée rabotée et la vitesse sera limitée à 50km/h.

Phase 2 - du lundi 11 au mercredi 27 mai de jour comme de nuit

La zone de travaux se situera dans le sens Soissons → Laon sur 600m débutant au niveau de la sortie vers Crouy et se terminant après le carrefour. Au cours de la période, seront réalisés des travaux de chaussée, de création d'îlots centraux ainsi que l'aménagement de l'accès à la RN2 au niveau du carrefour.

La circulation entre le bas de la côte et le carrefour de la Perrière sera réduite à une voie par sens sur 2km.

Sens Soissons → Laon

La circulation sera basculée sur la voie rapide du sens Laon → Soissons depuis la bas de la côte de la Perrière.

Les fermetures

- **Bretelle d'entrée dite « du cimetière » depuis la rue des pensées vers la RN2 (Laon)**

La déviation proposée consistera à rejoindre la RN2 via Crouy en empruntant successivement les rues des pensées, Louis Charles Bertin, du Stade et l'avenue du Général Patton. Il conviendra ensuite de suivre la direction de Bucy le Long (RD304) puis de retrouver l'accès à la RN2 (toutes directions) via la RD1.

- **Au niveau du carrefour de la Perrière, les traversées suivantes seront interdites :**
 - 1) **tourne à gauche vers la ferme de la Perrière – sens Soissons→Laon**
 - 2) **tourne à gauche depuis la ferme de la Perrière vers Laon**

La déviation pour la situation 1) consistera à emprunter la RN2 vers Laon et d'en sortir au niveau de l'échangeur avec la RD53 (Margival/Vregny). Au deuxième giratoire, il conviendra de reprendre la RN2 dans le sens Laon → Soissons pour finalement retrouver la direction souhaitée (Soissons ou ferme de la Perrière).

La déviation pour la situation 2) consistera à emprunter la RN2 vers Soissons, d'en sortir au niveau de la bretelle vers la RD304. Il conviendra ensuite d'emprunter la RD1 puis via les giratoires pour retrouver la RN2 dans l'autre sens.

- **Le point de vente de la champignonnière et son stationnement.**

Sens Laon → Soissons

Pour permettre le basculement de l'autre sens, la RN2 sera fermée au niveau de la bretelle avec la RD304 (Soissons/St Quentin)

Les usagers circulant sur une voie sortiront de la RN2 pour la retrouver à l'entrée suivante depuis la RD1.

La déviation consistera à suivre « toutes directions » aux deux giratoires successifs via la RD1 pour retrouver la direction souhaitée.

Pour les 2 sens et selon les sections concernées, la vitesse sera réduite à 70 ou 50km/h et les manœuvres de dépassement seront interdites.

Enfin, les modalités de circulation des prochaines phases feront l'objet de communiqués ultérieurs.

La DIR Nord remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

Rappel à l'ensemble des usagers

A l'approche d'un chantier, vous devez :

- **réduire votre vitesse,**
- **respecter les consignes délivrées par les panneaux,**
- **respecter les distances de sécurité,**

afin d'assurer la sécurité de tous, notamment des agents en intervention.

Des contrôles de vitesse sont régulièrement effectués aux abords des routes.

Contact-presse

Cellule Communication

communication.dirn@developpement-durable.gouv.fr

www.dir-nord.developpement-durable.gouv.fr